

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

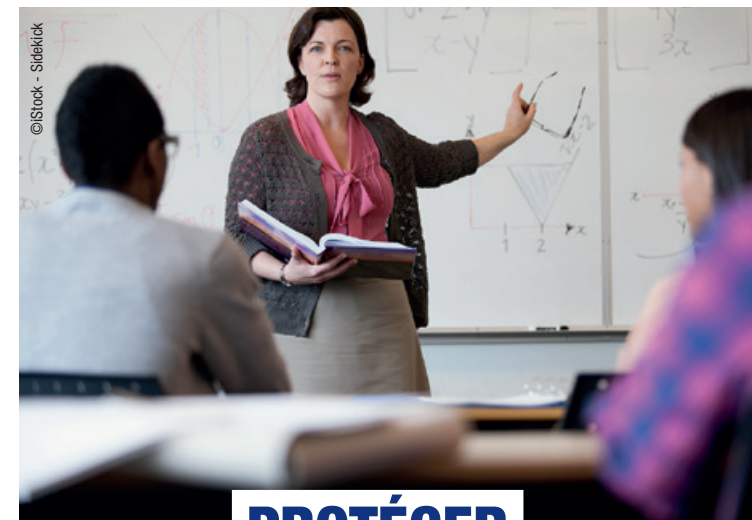
snalc



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

VALORISER

Le SNALC veut que les professeurs puissent enseigner dans leurs classes, et non éduquer sur des thèmes à la mode, dans une autorité restaurée et respectée, en s'appuyant sur leur liberté pédagogique, leur excellence disciplinaire et une véritable formation continue.

Le SNALC veut remettre au centre le travail, les savoirs et l'exigence de leur transmission, redonner le pouvoir aux professeurs dans les conseils de classe, en lieu et place d'une pédagogie de la bienveillance laxiste et de l'animation d'éveil.

Le SNALC veut valoriser les disciplines, augmenter les horaires des fondamentaux, avec des programmes et des examens nationaux, cadrés, évalués par des notes et non des bulletins en forme de tableaux aussi multicolores qu'incompréhensibles, coûteux et chronophages pour tous.



Le SNALC fait confiance au professionnalisme des professeurs, seuls garants de l'École de l'exigence pour former à la rigueur de la pensée et à l'esprit critique, et non pas à une mascarade scientifique responsable d'une dégradation généralisée soclée, cyclée et spiralaire. ■

INVENTER

Le niveau baisse au gré des réformes, qui confondent démocratisation et massification et créent un système scolaire de plus en plus inégalitaire, avec l'accord et l'appui de nombreux syndicats.



Le SNALC est la seule organisation syndicale à avoir rédigé un projet éducatif cohérent, de la maternelle au supérieur : *Permettre à tous de réussir*. À budget constant, les propositions du SNALC sont réalistes : apprentissage des fondamentaux en primaire, enseignement disciplinaire de qualité dans le secondaire, réforme redonnant une valeur au baccalauréat et permettant une meilleure orientation dans le supérieur.

Le SNALC s'est opposé avec force à la réforme du lycée, qui n'améliore pas la classe de seconde et organise une concurrence accrue entre les disciplines.

Enfin le SNALC a mis en place le dispositif Mobi-SNALC qui permet de retrouver un second souffle ou de donner vie à une seconde carrière. ■

PROTÉGER

Le SNALC s'est opposé à la prétendue revalorisation des carrières et des rémunérations – le PPCR – et est le seul syndicat à avoir voté contre l'ensemble de ses dispositions.

Le SNALC sera très attentif à ce que les promotions ne soient pas fondées sur l'appartenance à une école pédagogique qui détruit sciemment notre système depuis le collège unique, ou sur des activités sans rapport avec le métier d'enseignant.

Le SNALC continuera de se battre pour défendre l'excellence disciplinaire des professeurs certifiés, garante de l'exigence pédagogique et didactique de la 6^{ème} à la Terminale : un professeur avec une expertise reconnue avec un horaire national.

Le SNALC dénonce la dégradation des conditions de travail des PRCE et demande l'abrogation du décret du 25 mars 1993 et un retour aux 288h annuelles avec un rééquilibrage vers la fonction enseignante et non administrative.



Le SNALC demande la création d'une véritable médecine du travail qui prenne enfin en compte l'épuisement professionnel et les risques psycho-sociaux pour les professeurs qui subissent de fortes pressions, d'où qu'elles viennent. ■